

Nouvelle organisation du temps de Travail, c'est toujours NON !

Dans son journal SUDOSCOPE n° 4 de janvier 2014, le syndicat SUD Santé écrivait :

« En 2006, Rose-Marie Van Lerberghe, alors directrice générale de l'AP-HP, quittait son poste en emportant avec elle 800 lits de soins de longue durée et devenait directrice du groupe Korian, spécialisé dans les maisons de retraite. en 2010, monsieur Benoît Leclercq lui aussi directeur général de l'AP-HP, essayait les mouvements de contestation des personnels de l'institution et notamment ceux des hôpitaux gériatriques inquiets du plan de réduction des lits de Soins de Longue Durée. »

2016, on pourra donc dire que Martin Hirsch avec sa réforme sur l'organisation du temps de travail aura fini d'achever les personnels des hôpitaux gériatriques.

Preuve en est sur notre groupe hospitalier quand le 4 février 2016, lors de la commission médicale d'établissement, à la question posée sur les pistes d'économie à faire en 2016 (10,3 millions), la direction répond qu'elle mise sur la baisse des charges en personnel grâce à l'application de la réforme sur l'Organisation du Temps de Travail

Cette réforme Martine ORIO l'attendait avec impatience, elle qui finissait l'exercice comptable du groupe à + 2,4 millions d'euros en 2014 et qui prévoit, pour 2017, un déficit de 3,9 millions.

Il faut dire que depuis qu'elle est arrivée à la tête du groupe elle n'aura pas ménagé ses efforts pour devenir la première de la classe. Mais à quel prix ?

A titre d'exemple le groupe hospitalier est passé de 6 931 agents au titre du personnel non médical en 2014 à 5995 en 2015. De 3139 lits en

2014 à 3106 en 2015.

Mais en termes d'activité c'est l'inverse. 366 079 journées en SSR pour 2014, 404 361 en 2015. 46 013 passages aux urgences pour 2014 contre 60 655 en 2015.

L'activité en SLD diminue, preuve en est les quelques 60 lits vides à Emile Roux. Le groupe est passé de 304725 journées en 2014 à 297285 en 2015.

Pour la psychiatrie on passe de 1329 séjours en 2014 à 1553 en 2015.

Pour SUD Santé, l'occasion était pourtant belle de réclamer des vraies 35h. Une organisation du travail qui n'oblige pas les personnels à épargner leurs jours sur un Compte Epargne Temps, qui rende possible la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, qui ne contraigne pas certains agents divorcés à remettre en cause les décisions de garde des enfants, qui tienne compte de la situation des familles monoparentales. Bref, une solution pour de meilleures conditions de vie quand elle permet de venir moins souvent au boulot, pour une meilleure organisation du service quand elle assure une présence quotidienne plus large, pour une meilleure concordance des temps et pour un meilleur partage du travail si l'on y adjoint l'emploi nécessaire.

Pour SUD Santé, il n'est pas question d'accompagner une réforme injuste et qui ne répond même pas aux objectifs fixés d'amélioration des conditions de travail des agents et de prise en charge des patients.

septembre 2016